

# DRS102 - Droit du travail : relations collectives

## Présentation

### Prérequis

Avoir le niveau du cours DRS101 : Droit du travail - relations individuelles

### Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances fondamentales en Droit du travail concernant les relations collectives du travail (représentation du personnel, négociation collective,...). Réaliser des exercices pratiques à partir de cas rencontrés en entreprise et d'étude de la jurisprudence.

### Compétences

Le champ des compétences visées est celui du droit des relations collectives du travail ("relations sociales") appliqué à la pratique dans les entreprises. Il s'agit d'acquérir un niveau équivalent à celui de la licence en droit.

## Programme

### Contenu

**Droit syndical dans l'entreprise** (représentativité syndicale; statut, attributions et moyens du syndicat - négociation, action judiciaire, etc.; syndicat/section syndicale d'entreprise; délégués syndicaux - désignation, attributions et moyens; RSS;...).

**Négociation collective et accords collectifs** (thèmes obligatoires/négociés/supplétifs; niveaux : entreprise/établissement, groupe, branche, national interprofessionnel, local; processus de négociation et de validation; articulation des normes - principe de faveur/dérogation/supplétivité)

#### **Instance unique de représentation du personnel**

Élection des représentants du personnel dans l'entreprise au Comité Social et Économique. Délégués de proximité.

**Comité Social et Économique** - attributions (économique, politique sociale, santé et sécurité, etc.) et moyens de fonctionnement (obligatoires/négociés/supplétifs)

dans les entreprises de moins de 50 salariés / dans les entreprises d'au moins 50 salariés.

Comité social et économique d'établissement, central d'entreprise, de groupe. Droit

d'expression collective des salariés sur leur travail.

Gestion prévisionnelle négociée des emplois et des compétences (GPEC).

**Licenciement pour motif économique** (cause réelle et sérieuse, procédures collectives, plan de sauvegarde de l'emploi, rôle de l'administration du travail, "accords de méthode", etc.).

**Autres modes de rupture collective des contrats de travail.** Rupture conventionnelle collective des contrats de travail. Accord d'entreprise de performance collective. Contrats de chantier et de projet.

**Conflits collectifs du travail** (droit de grève).

**Statut protecteur** des représentants des travailleurs (représentants élus du personnel, délégués syndicaux, etc.) contre le licenciement.

### Modalités de validation

- Examen final

### Description des modalités de validation

\* **Examen terminal écrit** - un ou plusieurs **cas pratiques juridiques** et un **contrôle des connaissances juridiques** à partir de plusieurs questions de cours

🌟 Valide le 23-02-2019

**Code : DRS102**

6 crédits

**Responsabilité nationale :**

EPN14 - Droit et immobilier /  
Michel MINE

**Contact national :**

EPN14 Droit

2 rue Conté

37.3.38

75003 Paris

01 58 80 87 93

Wane Coumba

[coumba.wane@lecnam.net](mailto:coumba.wane@lecnam.net)

(pas de commentaire d'arrêt, ni de QCM)

et

\* 2 **partiels facultatifs** en études dirigées (pas de QCM, Quiz...).

## Bibliographie

<b>Titre</b>	<b>Auteur(s)</b>
Le droit du travail en pratique, 2017, 29ème édition (réédition annuelle), Éditions Eyrolles.	Michel Miné
Droit des discriminations dans l'emploi et le travail, 2016, Larcier	Michel Miné